

Yves SOLIER

Les Fouilles de Peyriac-de-Mer

(AUDE)

(Extrait du Bulletin de la S. E. S. de l'Aude)

(tome LXI - 1960)



LIMOUX
Imprimerie CANO & FRANCK
1961



LES FOUILLES DE PEYRIAC-DE-MER (AUDE)

Yves SOLIER (A)

La richesse archéologique de la commune de Peyriac-de-Mer et notamment des abords de l'étang de Saint-Paul n'est plus à démontrer (1). Elle justifie la création d'un groupe archéologique local qui poursuit depuis trois ans des fouilles prometteuses dans le tenement de l'Ilette et depuis peu au lieu dit « Le Moulin ». Ce sont les résultats de ces premières fouilles qu'expose cette relation, après enquête auprès de M. Fabre, cheville ouvrière du groupe.

Pour les fouilles du Moulin nos observations personnelles sur les chantiers ouverts se sont ajoutées aux explications fournies par l'intéressé.

En guise d'introduction, nous situerons rapidement les principaux vestiges de la commune.

PRINCIPAUX VESTIGES DE LA COMMUNE DE PEYRIAC-DE-MER

1° *Le village* : Il occupe une situation de choix, en bordure de l'étang de Sigean (l'ancien Lacus Rubresus), à 12 km de Narbonne, à 1 km environ de la voie Domitienne (2). Aussi bien renferme-t-il des vestiges importants : l'oppidum du Moulin à l'entrée Nord route de Bages, une villa à l'entrée Sud-Ouest datée par une monnaie de Nerva (I^{er} siècle après J.-C.) et des fragments de la Graufesenque. Sous la localité même s'étend un égout qui serait d'origine gallo-romaine.

(A) Rapport préliminaire présenté pour le groupe de Peyriac, par M. Yves SOLIER, délégué aux fouilles.

(1) Voir notamment l'étang de St-Paul, par E. BONNET, B.C.A.N. XXIII, 1951, et la carte Archéologique de l'Aude, de GRENIER.

(2) Le VIII^e mille actuellement au Musée Lapidaire de Narbonne a été découvert dans un angle de rue du village, où on l'avait transporté.

2° *La commune.* — *Vestiges préhistoriques :* Ils sont concentrés dans le massif du Doul (ou Ilette), ancienne île au Nord-Est de la localité : les deux belles haches en jadéite décrites par Ph. Helena en proviennent (3). Elles étaient vraisemblablement placées dans un tumulus. Un peu partout sur les pentes Nord et Ouest du Massif, des éclats de silex (certains retouchés) attestent la présence d'ateliers en plein air, contemporains des fonds de cabane situés en arrière de la Grande bergerie. Ceux-ci ont livré et donnent encore, au hasard des labours, de nombreux outils en silex blancs : racloirs, grattoirs, lames, pointes de flèche en forme de feuilles ou avec ailerons.

Par ailleurs, au lieu dit « Broutemorte » a été trouvée une hache en bronze à bords droits (Collections de la Société).

Vestiges pré-romains : Outre ceux de l'oppidum du Moulin, précité, et de l'Ilette, que nous analyserons, il convient de citer :

— Le débarcadède de l'île Pujol, à l'entrée du Golfe de Saint-Paul, où Max Guy a découvert de nombreux fragments d'amphores des III^e, II^e et I^{er} siècles avant J.-C., entassés par endroits sur 30 cm d'épaisseur (4).

— Le lieu dit « Panteno » qui a donné une monnaie d'Ampurias et divers tessons campaniens B et C. Près du même endroit, sur une petite colline qui domine la Combe de Graulhet, et le chemin des charbonniers (ramification de la voie Domitienne, menant dans les Corbières) on a trouvé quelques fragments d'amphore grecque qui semblent confirmer la présence d'un petit oppidum.

Vestiges Gallo-Romains : Parmi les nombreuses stations qui jalonnent la voie Domitienne ou bordent l'étang, il convient de signaler particulièrement :

— l'Ilette, où le forage d'un puits dans les jardins Dauzat mettait à jour en 1916, le fameux trésor décrit par Rouzaud (5) comprenant 117 pièces d'argent de la République Romaine, dont les plus anciennes remontent au III^e siècle avant J.C. ;

— la villa Jean Rigaud (en bordure de la voie des charbonniers), où le sol est jonché sur plus d'un hectare de tessons d'amphores, de fragments d'Arezzo ou de la Graufesenque.

Vestiges Paléo-Chrétiens ? : Au bord de l'étang de Saint-Paul près de l'endroit où la tradition situe le débarquement de saint Paul Serge, restes d'une chapelle et d'un cimetière du haut Moyen

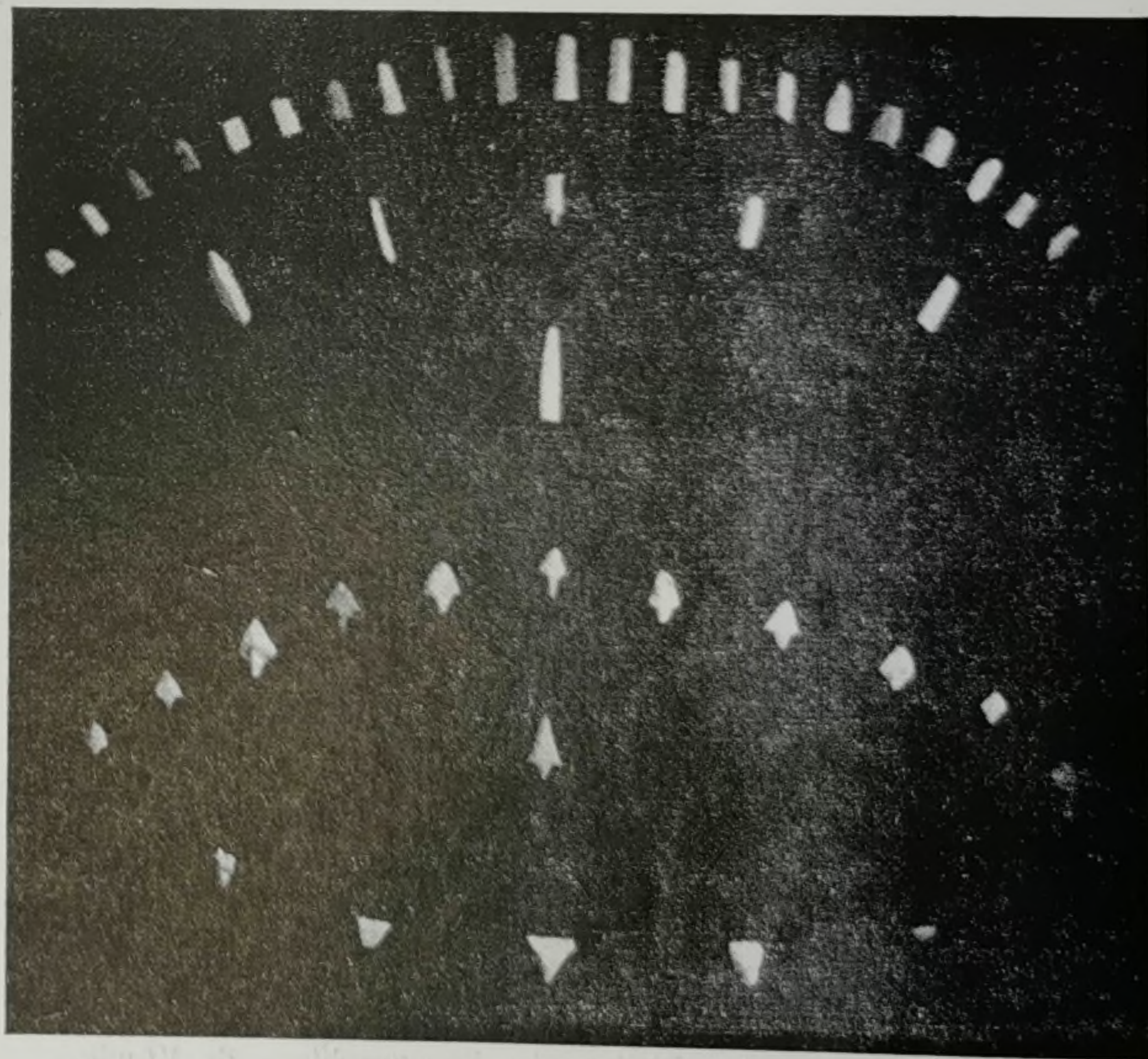
(3) Ph. HELENA. - Les origines de Narbonne, B.C.A.N. XIX, 1936, p. 72.

(4) Max GUY. - Revue d'Etudes Ligures, XXI, 1955. Les Ports de Narbonne.

(5) B.C.A.N. XV, 1921, p. 169-178.



L'OPPIDUM DU MOULIN (vue de la face N.-O.)



STATION ENEOLITHIQUE DE L'ILETTE
Lames et pointes de flèches

âge. Un sondage a permis le dégagement de plusieurs tombes à inhumation avec coffre fait de dalles en calcaire. Elles ne comprenaient que des ossements à l'exclusion de tout mobilier : un squelette de 1 m 94 a pu être reconstitué. Ajoutons que non loin du cimetière on a repéré des ouvertures de silos (un couvercle taillé dans une dalle calcaire a été recueilli) qui semblent correspondre à la localité disparue citée dans plusieurs chartes des IX^e et X^e siècles sous le nom de Saint-Paul de Granières ou de villa Graniacum (6). Des fouilles sur ce site pourraient révéler des vestiges paléo-chrétiens importants.

FOUILLES DE L'ILETTE

1) Station Enéolithique.

Un sondage d'exploration effectué au milieu d'îlots de terre noire (fonds de cabane) dans les vignes qui s'étendent en arrière de la Bergerie a permis de recueillir de nombreux fragments de poteries décorées de lignes incisées parallèles, des oreilles de préhension percées pour la plupart d'un ou deux trous de suspension, des dents de sanglier et des coquilles perforées pour être portées en pendeloque, et plusieurs outils en silex ; la présence parmi eux, à côté de pointes de flèches assez frustes, de lames à section trapézoïdale bien taillées et de pointes de flèche à aileron et pédoncule dégagés d'un type évolué donne à penser que cette station correspond à deux niveaux mélangés par la charrue. De toutes manières la céramique est contemporaine, de la poterie incisée de Chassey (—2 000).

Des recherches méthodiques dans cette station nous paraissent s'imposer.

2° Foyers et dépotoir pré-romains de l'Ilette.

Le gisement qui nous occupe est équidistant de 300 mètres environ du lieu où a été mis à jour le trésor signalé par Rouzaud (jardin Dauzat), et de la station précitée, l'un au Nord, l'autre au Sud-Est. Il a été révélé par le défoncement en septembre 1957 de la vigne Pratviel (parcelle 489, section B du cadastre) qui s'étend perpendiculairement au chemin dit du Garouilla à une cinquantaine de mètres de sa jonction avec la route de Bagès.

Entre le puits central et ce chemin, les sondages entrepris par H. Fabre et Barbouteau ont amené la découverte de trois foyers et d'un important dépotoir.

(6) Voir Abbé SABARTHES. - Dictionnaire Topographique de l'Aude.

Les foyers ont été rencontrés à 1 m de profondeur sur la même ligne et séparés par un intervalle de 80 centimètres. Chacun d'eux était constitué par une fosse circulaire de 0 m 35 de diamètre et 0 m 30 de profondeur, délimitée par 5 dalles posées à plat. H. Fabre a constaté que l'intérieur était rempli de cendres et de charbons tandis qu'il recueillait tout autour de nombreux fragments de bronze informes.

Le terrain sous-jacent sondé profondément était vierge. M. Fabre estime qu'il a dégagé l'emplacement d'une petite fonderie en plein air. Cette impression du fouilleur semble confirmée par l'abondance des rebuts industriels que nous avons pu constater dans le dépotoir qui prolongeait ces foyers : coulées de bronze et scories de fer. Au total on a dénombré 2 kg de bronze, 2 gr de plomb, 3 kg de fer.

Malheureusement la fouille très fructueuse du dépotoir n'a pu être terminée en raison de la replantation rapide de la vigne. Seule une tranchée de 5 m de long, 3 m de profondeur a pu être creusée près du puits (côté Cers), sans qu'on atteigne les limites du gisement ; de la côte 0,90 jusqu'à la base du sondage M. Fabre a rencontré de nombreuses poteries et fragments métalliques jetés pêle-mêle dans le dépotoir. Aucune stratigraphie valable ne pouvait être établie, la couche archéologique ayant été bouleversée comme en témoigne la présence au fond de la fouille d'une amphore Italique du I^{er} siècle alors qu'à 1 m de profondeur se trouvaient des tessons Ibéro-Ioniens à cercles concentriques et campaniens (type A). Précisons que les objets gisaient au milieu d'une terre très noire dégageant par moments une odeur caractéristique de vase ; sans doute a-t-on versé dans le dépotoir de la boue apportée de l'étang.

Le matériel archéologique se répartit ainsi :

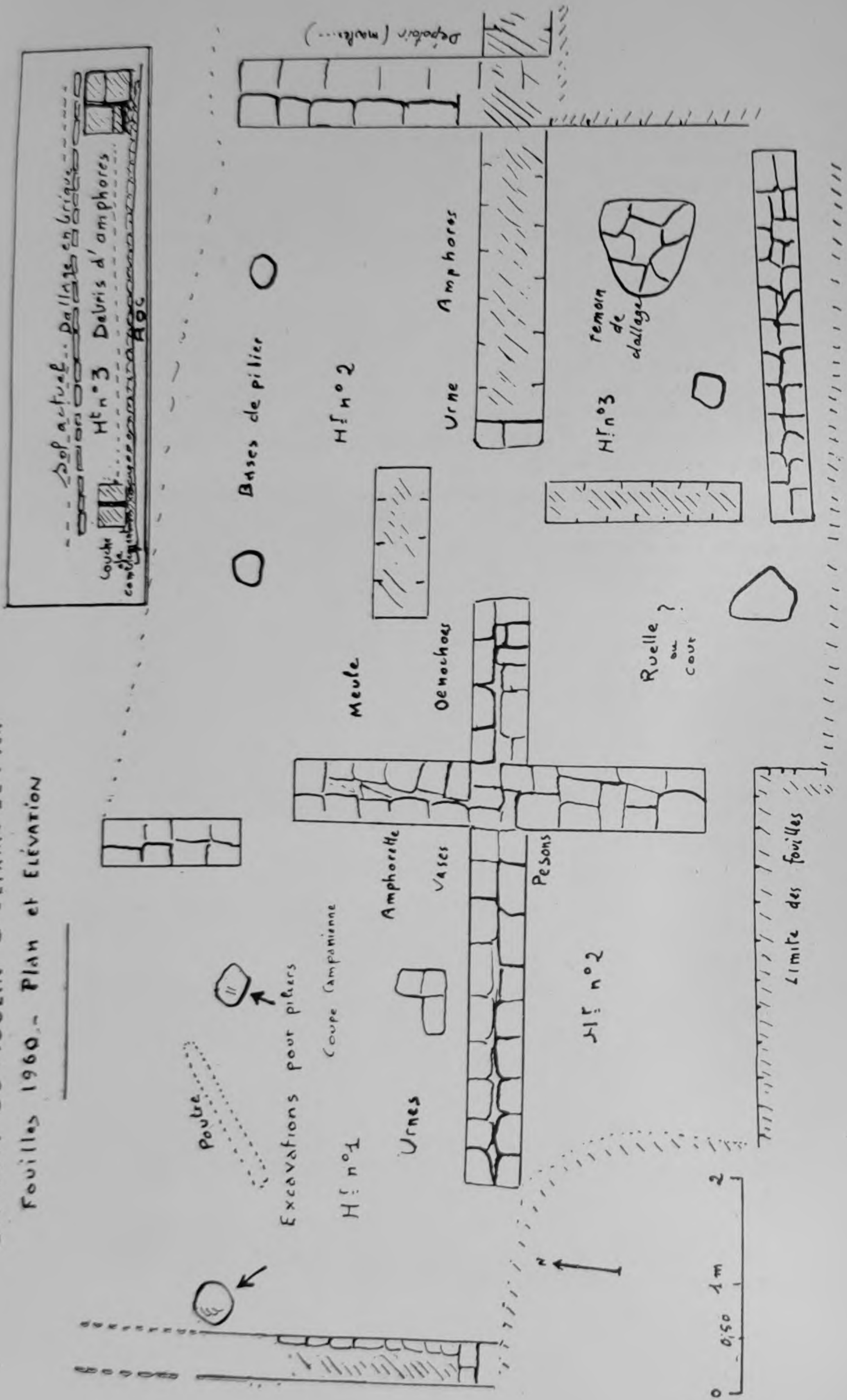
Fer : scories, 1 fragment de pièce massive d'usage indéterminé, nombreux clous à tête plate dont certains ont dû se détacher de planches qui ont pourri dans le dépotoir, 1 crochet.

Plomb : 2 rondelles perforées, 1 tige annelée (long. : 0,5), divers lingots utilisés pour la pêche, 3 lamelles très minces d'une dizaine de centimètres de long, qui se sont brisées sans qu'on ait pu voir si elles portaient une inscription.

Bronze : des fragments informes en grande quantité, 1 récipient creux très abîmé qui pourrait être une louche cassée, 1 crochet, 3 anneaux de forme circulaire, 4 hameçons bien conservés, 2 fragments de fibule de la Tène II, 10 tiges dont l'une atteint 0,35 m de long, enfin des clous tordus.

Ossements : Très nombreux. Parmi eux on a pu reconnaître du sanglier et du mouton. Tous sans exception sont colorés en vert, peut-être par l'oxydation du cuivre.

OPPIDUM DU MOULIN À PEYRIAC DE MER
 Fouilles 1960. - Plan et élévation



Céramique : Comme dans tout dépotoir on a jeté une grande quantité de vases cassés. Les fragments d'amphore dominent le lot. Il s'agit d'amphores italiennes à pâte rouge brique, col long, lèvres rabattues, pieds allongés de type Dressel I (fin II^e s.-I^{er} s.)

Deux d'entre elles ont pu être remontées. Un fragment d'amphore (partie de la panse) porte la lettre D imprimée dans un cartouche carré en creux.

La céramique campanienne est également abondante ; elle comprend de nombreux tessons à pâte rouge (1 avec palmette en creux) de type A et B, 4 fonds de plat dont 2 portant au revers le graffiti X (emblème solaire ?), deux plats à pâte grise épaisse du type C. La pièce essentielle est un pied de coupe à vernis noir, sous lequel se détache le timbre du potier Rullus déjà trouvé à Enserune et Montlaurès (voir thèse de M. Jannoray sur Enserune, p. 451). Au dessous de la tête de Pallas casquée on lit *Imacus Rullisus* soit Imacus esclave de Rullus. Ce vase est daté du I^{er} siècle.

Un autre pied à pâte jaune porte une estampille malheureusement très abîmée sur laquelle figure, semble-t-il, un personnage debout.

Parmi les nombreux fragments de céramique commune, notons encore plusieurs tessons de vases ocre rose à « parois minces ». Certains de ceux-ci qui appartiennent à des vases de petite taille à fond plat (gobelets probablement) sont décorés soit de canelures, soit de hachures en oblique incisées ou de points en relief disposés en lignes horizontales.

- 2 cols de cruche à pâte grise ;
- 1 rondelle perforée en argile rouge avec engobe blanchâtre sur l'une des faces ;
- 1 fragment de plat profond teinte rose, à bords verticaux ;
- des débris de poterie noirâtre d'usage domestique. Quelques-uns sont peignés ;
- 1 fragment de lampe italo-grecque à pâte grise et anse verticale (II^e siècle) ;
- 3 tessons de poterie grecque d'occident avec cercles concentriques peints à l'ocre.

Monnaies : 1 Monnaie grecque de Marseille (bronze-petit module) du III^e siècle avant J.C., représentant à l'avant la tête d'Apollon, au revers un taureau cornupète avec la légende en deux lignes : MASSA LIETON - Type commun.

— 1 Monnaie en bronze également courante dans le Narbonnais émise à la fin du II^e siècle au nom du chef gaulois KAIANTOLOS. A l'avant tête d'Héraclès à droite, au revers un lion courant

tourné vers la droite avec au-dessous la légende KAIANTOLOS BASILEUS. Une monnaie de ce type figurait déjà dans les collections du Musée de Peyriac.

— 1 Monnaie en plomb faux imitant un denier de la République. Son effigie est usée, mais M. Nogué consulté a pu en faire sans difficulté la détermination suivante :

Avers : L. COSCO MFX Lucius Cosconius Marcus Filius - 10 as Tête casquée de Rome.

Revers : Roi BITUIT conduisant un bige tenant un bouclier et un carnyx, ainsi qu'un javelot. A l'exergue L. LIC CN DOM, soit Lucius Licinius Cneus Domitus.

Cette monnaie qui est de l'an 92 avant J.C. a donc été frappée par L. Lucius Cosconius fils de Marc alors que LICINIUS CRASSUS et CNEUS DOMITIUS AHENOBARBUS étaient censeurs (censoribus sous-entendu).

D'après les indications de M. Nogué, ce numéraire est rare. De toutes manières on remarquera qu'il touche de près l'histoire de Narbonne avec Domitius Ahenobarbus créateur de la voie Domitienne et Lucius Licinius Crassus, fondateur de la Colonie de Narbonne en 118.

Scarabée : Un autre objet exceptionnel a été découvert dans cette fouille un scarabée à pâte bleue. Sa forme est classique : partie supérieure convexe, encoches sur les côtés de part et d'autre de la tête représentant les pattes, surface inférieure plate (7). Sur celle-ci est gravée en creux une scène animale portant des traces de couverture dorée. La figure de gauche étant partiellement effacée par l'usure, on a hésité dans l'interprétation entre une scène de combat et une scène d'accouplement. M. Fernand Benoit auquel nous avons montré la trouvaille a reconnu un félin (à g.) attaquant une antilope (8). (fig. 2)

Quelle était la destination de ce scarabée avant d'échouer dans le dépotoir ? Apparemment il a servi d'amulette, le trou horizontal qui le traverse permettant cet usage. Cela n'exclut pas qu'il ait pu être déposé dans une sépulture : on le sait, le scarabée, symbole de l'immortalité, se retrouve fréquemment dans les tombes, notamment en Egypte et à Carthage. Mais il n'est pas inconnu dans les nécropoles du littoral ibéro-ligure : Amalgro en signale deux dans les nécropoles d'Ampurias, un de type égyptien en

(7) Dimensions : L = 14 mm - l = 11 mm - Ep. = 7 mm.

(8) Nous remercions vivement ici M. BENOIT des indications qu'il a bien voulu nous donner quant à l'identification du scarabée.

onyx, représentant le Dieu Anubis, un chacal courant et un lion tombe 15, Nécropole Marti), un autre de type punique à pâte de verre décoré d'un sphynx faisant face à un personnage humain (sépulture 11, Nécropole de la Muralla) (9). Cependant s'il n'est pas invraisemblable de supposer que le scarabée de l'Ilette ait pu avoir une destination funéraire, il est sans doute plus probable qu'avant d'être jeté ou perdu dans le dépotoir il était porté, peut-être comme élément de collier, par un vivant

En Languedoc des trouvailles analogues ont déjà été faites : un scarabée aurait été recueilli à Montlaurès ainsi qu'à Ensérune, lors des premières fouilles effectuées sur ces sites. Malheureusement ils sont aujourd'hui égarés, sans qu'il soit possible d'en tirer parti faute d'une publication (10). En revanche la découverte à Murviel-les-Montpellier d'un scarabée portant le cartouche de Ramsès III a fait l'objet d'une note très intéressante de la part de M. Demangel (11). Mais cette pièce est par sa grande dimension d'un type tout à fait différent de celui qui nous occupe. Elle daterait d'après l'auteur de l'époque impériale romaine.

Faut-il voir dans le scarabée de l'Ilette une imitation aussi tardive ou au contraire un produit d'importation plus ancien soit égyptien, soit punique comme les scarabées d'Ampurias qu'Amalgro date du Hallstatt final, début de la Tène I? Il est difficile de répondre avec certitude en raison du nombre élevé d'amulettes reproduisant des prototypes égyptiens, exécutées un peu partout dans l'Antiquité. Ainsi beaucoup de scarabées ont été fabriqués en Grèce, et surtout en Etrurie, où ils se rencontrent en grande abondance. Ceux-ci sont souvent gravés de figures d'animaux et de sujets appartenant à l'art et à la Mythologie de la Grèce, ce qui permet de les distinguer des Scarabées propres à l'Égypte (12). A Rome le développement du culte d'Isis s'est également accompagné d'une grande vogue des choses égyptiennes : on connaît les nombreux bijoux et colifichets, entre autres des scarabées, qui ont été fabriqués par les artisans Romains à l'usage des fidèles de la religion Isiaque. R. Demangel estime d'ailleurs, que le scarabée de Murviell doit se ranger parmi les nombreux pastiches Isiaques introduits en Gaule (13).

(9) Cf. Las Necropolis de Ampurias V. I, p. 52 - V. II, p. 390. - Longueur maxima des scarabées : 15 et 30 mm. Amalgro cite, p. 43 du V. I, d'autres objets de provenance égyptienne ou punique.

(10) Renseignements donnés obligeamment par MM. Ph. HELENA et G. CLAUSTRES.

(11) R. DEMANGEL : « Un scarabée androcéphale de Ramsès III. » Revue Mouspeliensa, 1935. Tome II, fasc. 1, p. 1 à 6. - La longueur du Scarabée dépasse 10 cm. Nous remercions notre éminent collègue M. HYVERT d'avoir appelé notre attention sur cette étude.

(12) Dictionnaire des antiquités Daremberg et Saglio, à l'article Amulettum.

(13) R. DEMANGEL : Cit. L'auteur signale en note qu'une officine de faux fabricant des scarabées et autres amulettes fonctionnait encore en 1880 !

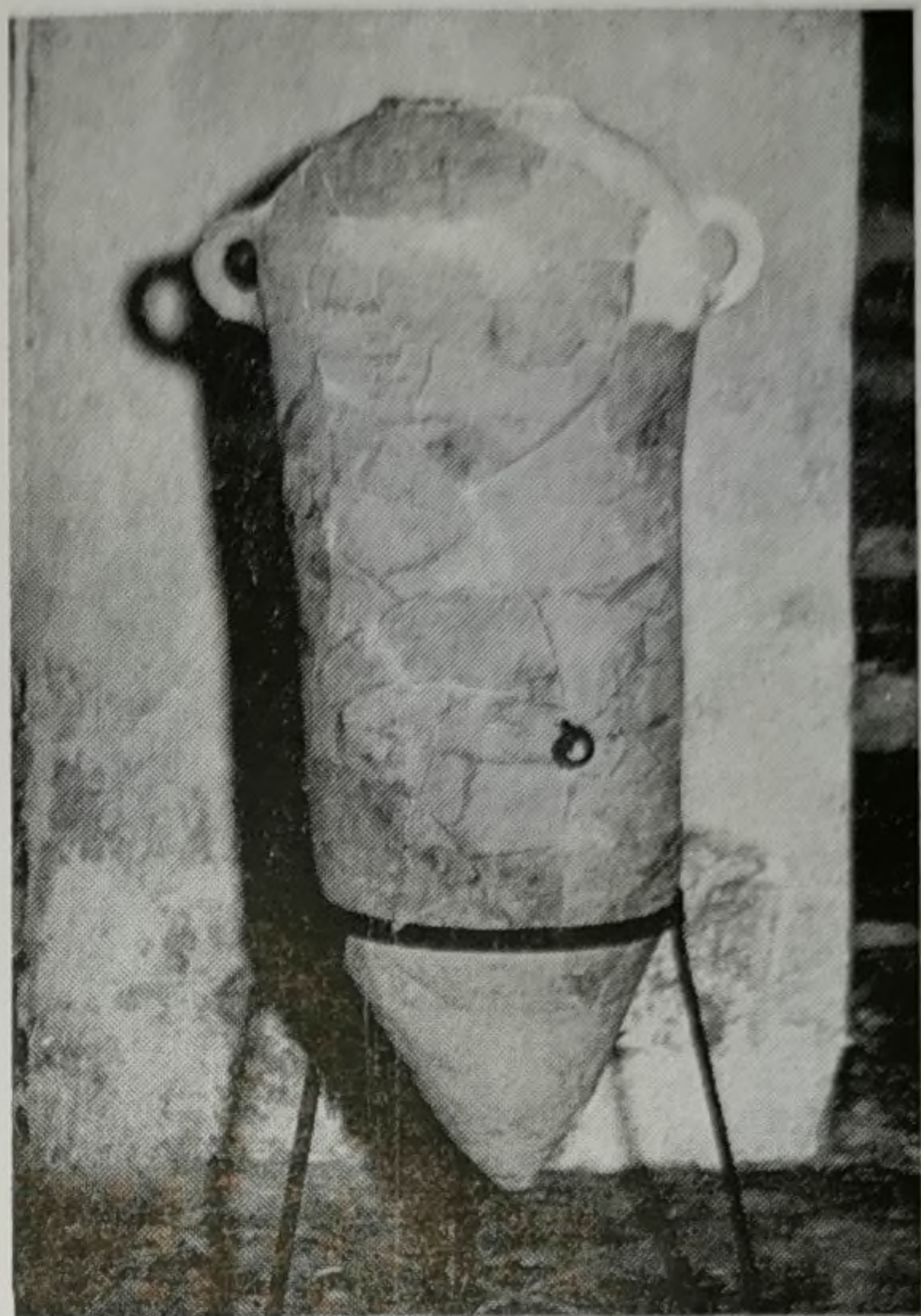
A priori, étant donné la chronologie fournie par les monnaies et la céramique récoltées il semblerait que la trouvaille de H. Fabre soit un produit Romain, importé entre le III^e et le I^{er} siècle avant J.C. Mais nous avons vu qu'aucune valeur stratigraphique ne pouvait être attribuée au dépotoir dont la fouille, en tout état de cause, n'a donné que la date d'abandon des objets sans indiquer leur date d'importation. Dans ces conditions seuls le style et le thème décoratif, lion attaquant une antilope, peuvent aider à déterminer la date et l'origine de l'objet. Sans doute, ce motif qui trahit une influence égyptienne certaine est-il peu caractéristique dans la mesure où il a été emprunté à l'Art Egyptien par tous les Arts orientalisants. Du moins représente-t-il un sérieux élément de rapprochement (14). Or ce thème se retrouve sur un scarabée du Musée Lavignerie à Carthage, à pâte de verre bleue, que reproduit Vercoutter (15). Ce type de scarabée, daté du VI^e siècle était fabriqué à Naucratis, la colonie Ionienne de la Vallée du Nil, d'où il était exporté. La ressemblance iconographique quasi-complète qui existe entre ce scarabée et celui de l'Ilette, leurs formes et dimensions voisines, leur pâte identique donnent à penser que ce dernier est bien sorti d'un atelier de Naucratis (16). Il a dû parvenir sur notre côte au VI^e-V^e siècle, vraisemblablement par la même voie que les produits égyptiens d'Ampurias et le Scarabée du musée Lavignerie, c'est-à-dire par l'intermédiaire du commerce punique. Cette hypothèse s'accorde au reste avec la stratigraphie des oppida qui pour cette période témoigne d'abondants apports commerciaux en provenance de la Méditerranée Orientale, parmi lesquels certains, des amphores notamment, peuvent être attribués aux Puni-ques (17).

(14) Les origines de ce thème sont complexes : peut-être faut-il les rechercher dans l'Art Mésopotamien ? Notons en effet les profondes analogies qui existent, dans l'attitude respective des deux animaux associés, entre le thème figurant sur le scarabée de Peyriac, et celui qui est représenté sur un bas-relief de Kish, conservé au Musée de Bagdad (Lion attaquant un cerf. - Première moitié du III^e millénaire). On en trouve une reproduction dans le récent ouvrage d'A. PARROT sur Sumer. Gallimard, 1960.

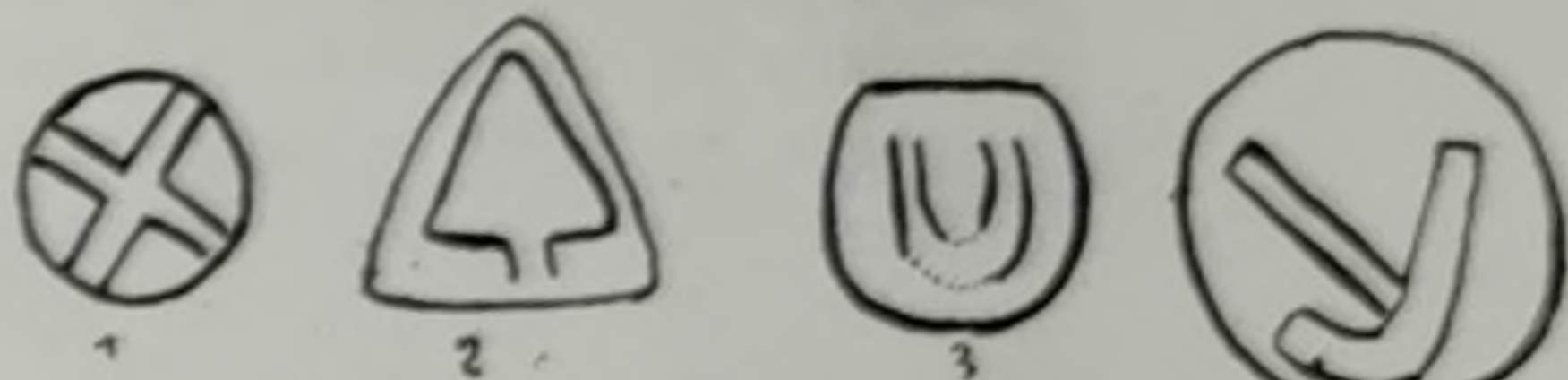
(15) VERCOUTTER : Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire Carthaginois, 1945, nos 149-150 du catalogue.

(16) Il est évident que malgré de fortes présomptions, nous ne pouvons conclure. Seule une étude comparative au microscope des deux scarabées le permettrait. Par ailleurs, il serait intéressant d'ouvrir un nouveau chantier à l'Ilette, pour y chercher d'éventuels témoignages. La richesse de ce site, occupé sans solution de continuité depuis le néolithique jusqu'aux premiers siècles de notre ère ne peut qu'inciter le groupe de Peyriac à y entreprendre de nouvelles fouilles.

(17) Il s'agit du premier type d'amphore punique, non de l'amphore dite de la côte catalane, plus récente.



Oppidum du Moulin.- Graffito indigène sur amphore de la côte catalane. Le o indique l'emplacement du graffito. Réduction $\frac{1}{2}$ env.



- Oppidum du Moulin: Marques de potier sur amphores massaliotes (IV^e-III^e s.)

(en relief dans un cachet creux)



Dépotoir de l'Ilette: Scarabée à pâte bleue
Croquis grossi 2 fois.

Fig. 2

FOUILLES DE L'ILETTE ET DU MOULIN.
Scarabée - Graffite - Marques d'amphore.

FOUILLES DU MOULIN

Faute de pouvoir poursuivre leurs recherches à l'Ilette le groupe de Peyriac et notamment H. Fabre, Barbouteau, Y. Solier, P. Noirit a déplacé son centre d'activité vers le petit oppidum du Moulin, connu depuis 1871 (18), mais resté inexploité. Il se situe à l'entrée du village, route de Bages (parcelle n° 34, section C du cadastre), près de l'ancien moulin de la localité, à 1 km environ de distance des gisements de l'Ilette.

C'est un plateau de forme circulaire qui domine de 15 mètres environ au Nord l'étang de Saint-Paul et à l'Est les salines du Doul.

Il est bon de préciser d'abord qu'en raison, d'une part de la proximité du village et de l'autre de l'exhaussement très faible des terres (60 cm de terre en moyenne au-dessus du roc), les murs des habitats se réduisent à 2 assises de pierre seulement, donnant une hauteur de 0,30 m en moyenne. Quant au rempart il semble avoir entièrement disparu. Il résulte encore de cet état de choses que le nombre des strates est limité, pour l'instant du moins, à deux : une couche de comblement immédiatement recouverte d'une couche d'occupation. Mais en contre-partie la faible épaisseur de la couche fertile ayant interdit la mise en culture du sol, la couche archéologique n'est pas dans l'ensemble bouleversée. Par ailleurs la déclive du terrain en pente douce vers le Sud laisse espérer une plus grande hauteur de terre dans la partie Sud-Est de l'oppidum et en conséquence un plus grand nombre de strates.

A ce jour quatre fonds de cabane ont été dégagés de part et d'autre d'un mur de 11 m de long orienté Sud-Nord. (fig. 1)

On a repéré dans chacun des deux habitats Ouest l'emplacement de deux piliers, bien marqués par des traces de charbon : dans l'habitat n° 1, ces piliers s'enfonçaient dans une excavation creusée dans le roc ; ceux du deuxième habitat reposaient sur un socle de pierre. On a même pu évaluer approximativement à 2 mètres la longueur d'une poutre qui gisait carbonisée dans la couche d'occupation de l'habitat n° 1. Le diamètre de cet élément de charpente était de 15 cm.

Le sol de ces habitats a été nivelé : il est formé d'une couche de terre qu'on a étendue sur des moellons de pierres calcinées mêlés à des cendres très noires. Il y a là des indices d'un violent incendie qui aurait détruit l'agglomération primitive.

(18) Voir Procès-Verbaux de la Commission archéologique de Narbonne Années 1842-1889, p. 279.

L'appareil de ces cabanes se rapproche beaucoup de celui que l'on trouve à l'oppidum de Pech Maho : il comprend des pierres en calcaire dur à peine dégrossies, liées par de la boue. Deux épaisseurs de pierre constituent la largeur des murs, soit 0 m 60.

Qu'a-t-on recueilli dans ces fouilles ?

La couche inférieure sondée dans les habitats 1 et 4 a livré seulement quelques tessons de poterie commune noircis par l'incendie, deux tessons attiques sans décor et des débris d'amphore micacée (massaliote). Aucun d'eux ne donne d'indication chronologique précise.

En revanche la couche résiduaire s'est révélée très riche. On y a récolté de nombreux vases, la plupart cassés sur place qui ont pu être presque entièrement restaurés par les soins de Henri Fabre.

Nous donnons ci-après l'inventaire du mobilier par habitat :
Habitat n° 1 :

— 1 coupe campanienne de style A (Lamboglia, forme 25) avec 4 marguerites estampées. Trous de réparation ; (*fig. 5*)

— 1 urne à pâte grise, panse arrondie peignée, large embouchure bords évasés (H. : 0,40). A la base du col cette poterie s'orne de traits incisés en oblique ; (*fig. 3 - 1*)

— 1 urne pansue à pâte jaune ;

— 1 amphorette à pâte jaune pâle, col étroit et allongé, anses bifides, présentant parallèlement à la base un bourrelet en relief. H. : 0,43 ; (*fig. 3 - 2*)

— 3 petits vases à pâte claire, fond plat, bouche ronde, qui s'apparentent à des vases identiques du Musée Borely dits en pâte blanche de Marseille. L'anse arrondie s'élève au-dessus de la bouche et descend presque au niveau du fond. H. : 0,99.
(*fig. 3 - 3*)

— 1 vase de forme identique, mais de plus grandes dimensions à pâte rouge pâle. H. : 0,16 m ; (*fig. 3 - 5*)

— 1 plat à pâte grise, comportant 1 seule anse latérale.

— 1 cruche noirâtre d'usage courant. H. : 0,26 m ; (*fig. 3 - 6*)

— 1 plat à pâte jaune avec cuvette centrale, imitation grossière du plat à « poissons » ;

— 1 jarre (moitié supérieure seulement), à pâte rouge peignée. H. : 0,56 m. Diamètre à l'embouchure : 0,19 m ;

— 2 fusaiöles sphériques en argile grise.

Habitat n° 2 :

— 1 oenochoë avec anse bifide et embouchure circulaire, pâte jaune clair (H. : 0,25). Elle est décorée d'ondulations de teinte

ocre près du col et de bandes parallèles sur la panse. Mais ce décor est en mauvais état de conservation. Plusieurs trous de réparation prouvent que cette poterie a connu un long usage ;
(fig. 3-8)

— 1 autre oenochoë de pâte, forme et décor identiques ;

— 1 grande urne pansue à 2 anses (H. : 0,35) pâte jaune ornée de cercles concentriques près du col et de bandes rouges horizontales sur la panse. Ce type d'urne dit « Ibérique » est fréquent dans tous les oppida de la côte languedocienne ; (fig. 3 - 7)

— 1 petit vase à offrande à pâte claire caréné, trouvé intact. H. : 0,8 ; (fig. 3 - 4)

— 2 amphores Massaliotes micacées de forme ovoïde. L'une d'elle porte sur le col une marque en creux : un oméga.

Précisons que ces quatre dernières poteries gisaient dans l'angle Nord de l'habitat, entassées les unes sur les autres.

— 1 broyeur à va et vient ;

— 1 meule en basalte (partie fixe ;

— 1 fusaiole biconique en argile.

En dernier lieu on a découvert dans cet habitat des fragments d'une amphore de type punique (simple bourrelet à la place du col anses en oreille), qu'on a pu remonter (H. : 0,89). En la nettoyant on a eu la surprise de reconnaître sur la panse partie inférieure un dessin gravé à l'envers après cuisson. Ce graffite indigène, sans équivalent à notre connaissance dans les oppida Ibéro-Ligures représente deux personnages face à face de part et d'autre d'un animal. Bien qu'il s'agisse d'un dessin primitif, esquissé à grands traits et de ce fait imprécis, il nous paraît cependant de nature à nous apporter quelque lueur sur le costume des indigènes. Le personnage de gauche qui semble bien être une femme, d'après la coiffure tombante et étalée, porte une tunique longue et ample. L'homme à droite, reconnaissable au cheveu court et à ses armes (poignard et arc, semble-t-il), est revêtu d'une tunique courte, serrée à la taille. (fig. 2)

On remarquera l'absence de couvre chef. Quant aux chaussures le dessin n'en fait pas ressortir, mais compte tenu de sa schématisation on ne peut en conclure pour autant que les indigènes marchaient nus pieds.

D'ailleurs s'agit-il d'indigènes ? On ne doit pas exclure l'idée que l'auteur du dessin ne s'est pas forcément inspiré de scènes de la vie quotidienne ou d'événements marquants. Loin de faire œuvre originale il s'est peut-être contenté de reproduire plus ou moins adroitement les figures d'un vase grec.

Quoiqu'il en soit, que représente le graffite ? Faut-il y voir une scène sacrificielle, et dans ce cas l'animal serait peut-être un mouton, ou au contraire une scène de chasse ? Les armes détenues

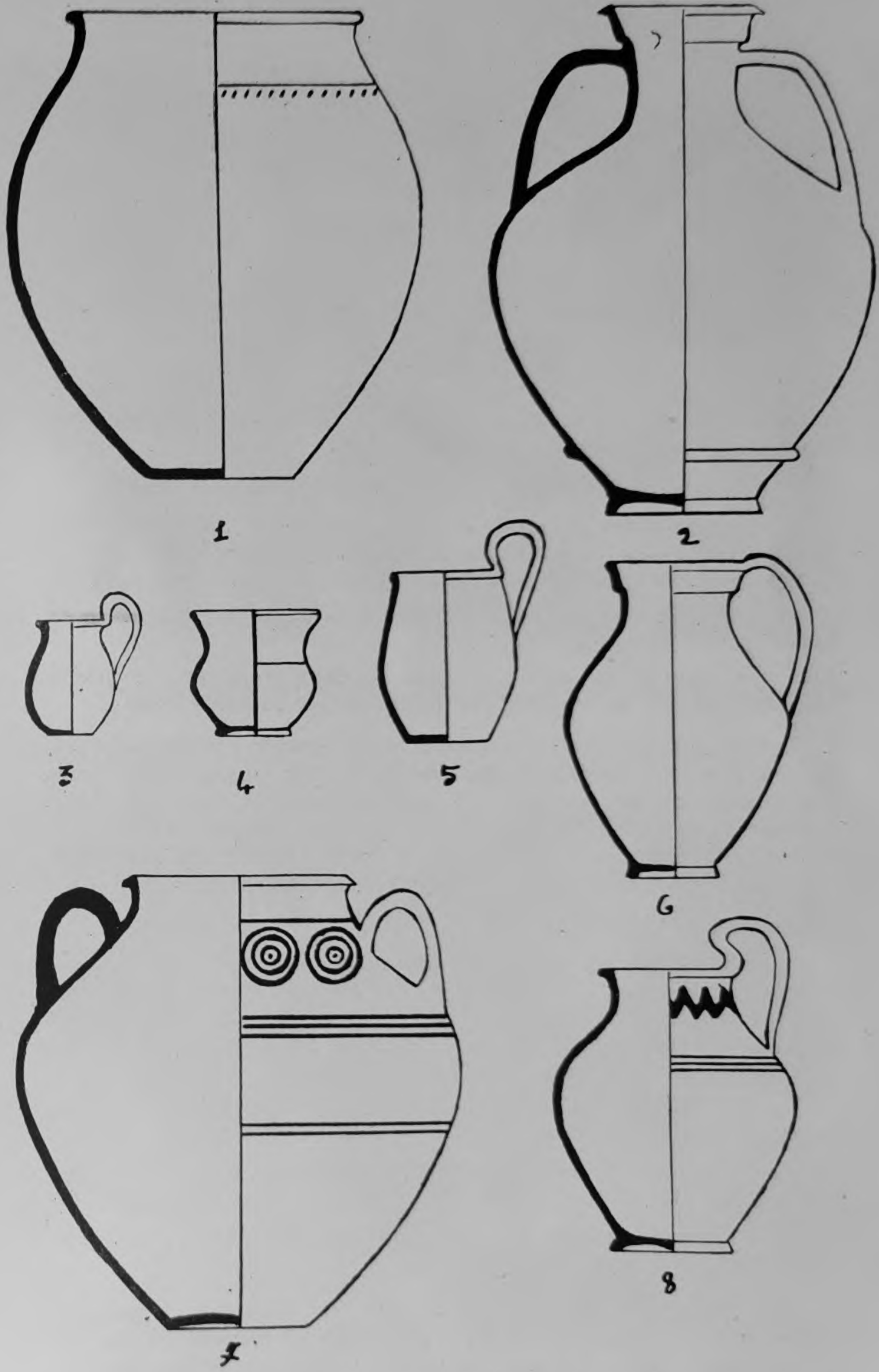


Fig. 3.— Céramique locale et « Ibérique ».

par l'homme rendent plus vraisemblable cette dernière interprétation. Au reste l'animal en question offre certains traits de ressemblance avec un chien. Quant au personnage présumé féminin, l'objet qu'il tient au bout de son bras gauche pourrait être un oiseau.

Habitat n° 3 (Cellier ?) :

Cet habitat, notons-le, renfermait un niveau supplémentaire. A 20 cm de la surface, la pioche a dégagé un dallage formé de briques cuites, qui s'étendait au-dessus des constructions de l'habitat. Ce niveau qui n'a pu être daté, faute de matériel, serait donc postérieur aux ruines. On a laissé en place au centre de la fouille, à titre de témoin, une partie de ce dallage.

La couche sous-jacente correspondant aux murs a livré :

— 6 amphores puniques en fragments, type dit de la Côte Catalane (*fig. 2*) dont 3 au moins pourront être remontées à peu près entièrement. Deux sont à pâte rouge, quatre à pâte jaune pâle ;

— 4 fragments de col d'amphore massaliote portant ~~en eux~~ les marques suivantes : (*fig. 2*).

une croix, une pointe de flèche, pour les deux premières. La troisième est peut-être un upsilon. La quatrième est indéterminée.

Il faut préciser que ces 4 tessons isolés dans la couche ne représentent pas à la différence des tessons de type punique, des restes d'amphores brisées sur place. Il semblerait qu'ils aient été réunis à dessein par l'occupant des lieux qui pouvait attacher une certaine valeur aux marques de potier. Sans doute l'instinct du collectionneur sévissait-il déjà chez les habitants de l'oppidum.

Habitat n° 4 :

Il est séparé du précédent par un espace vide qui pourrait être une ruelle. Le matériel qu'on y a recueilli donne à supposer que cet habitat était un atelier de tisserand. En effet, dans l'angle N.O. de la pièce étaient entassés, à côté d'une fusaiole, 20 pesons en argile grise mal cuite et de forme grossière :

— 12 légèrement arrondis avec un trou de suspension dans la partie supérieure du profil (H. : 14) ;

— 8 à peu près triangulaires, dont 4 avec un seul trou de suspension (H. : 12) et 4 comportant deux trous de suspension (H. : 11) ;

— 1 fond de coupe campanienne à palmettes, style A a également été trouvé dans cet habitat. (*fig. 5 - 1*)

A cette série d'objets et vases que l'on peut voir exposés au dépôt archéologique de Peyriac, s'ajoutent 28 tessons de céramique attique à figures rouges, recueillis dans un sondage que l'on a effectué à l'Ouest de l'habitat n° 1. Ils appartiennent les uns à

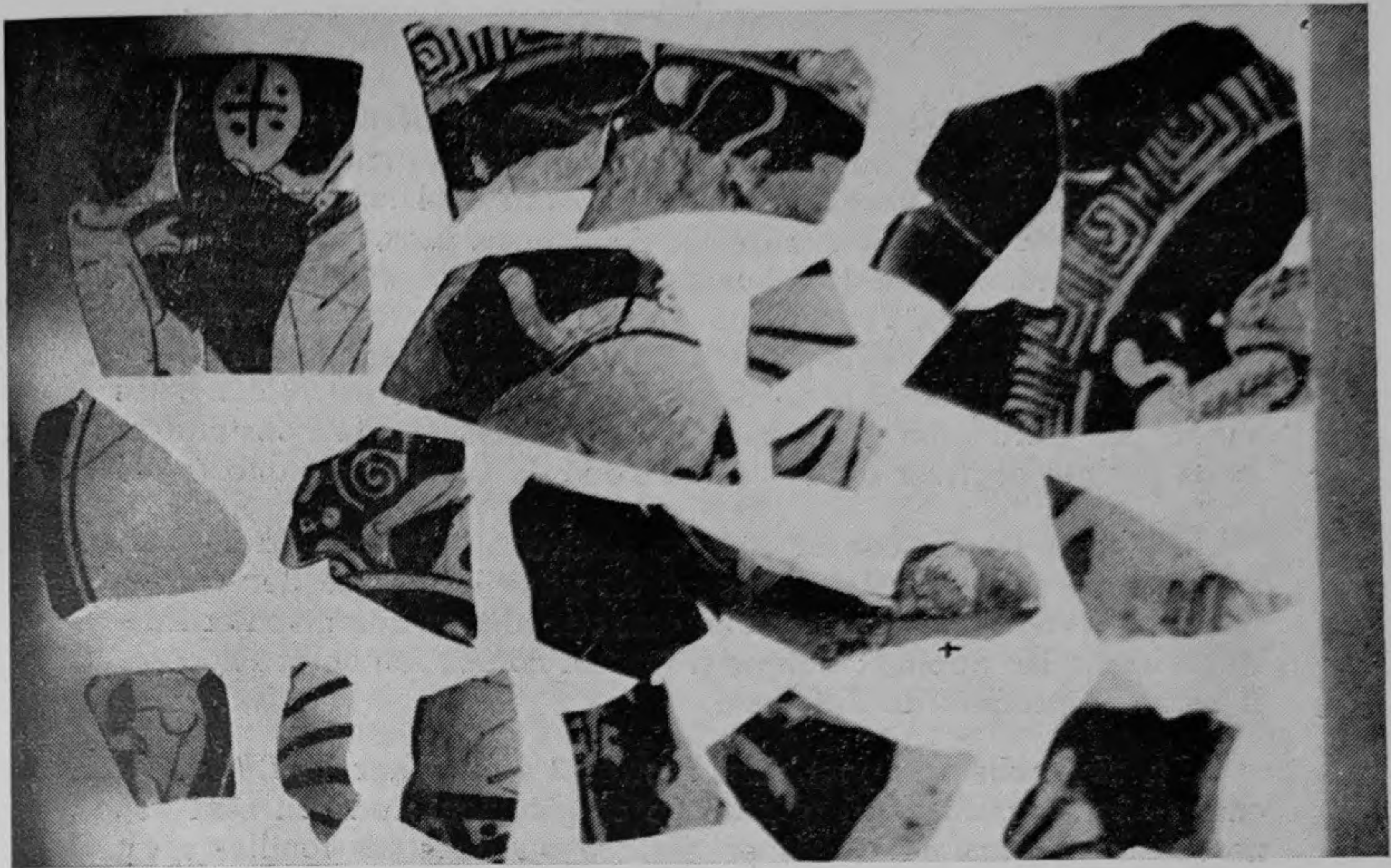


Fig. 4.- Céramique de style attique à figures rouges (+ à l'envers figure d'éphèbe)

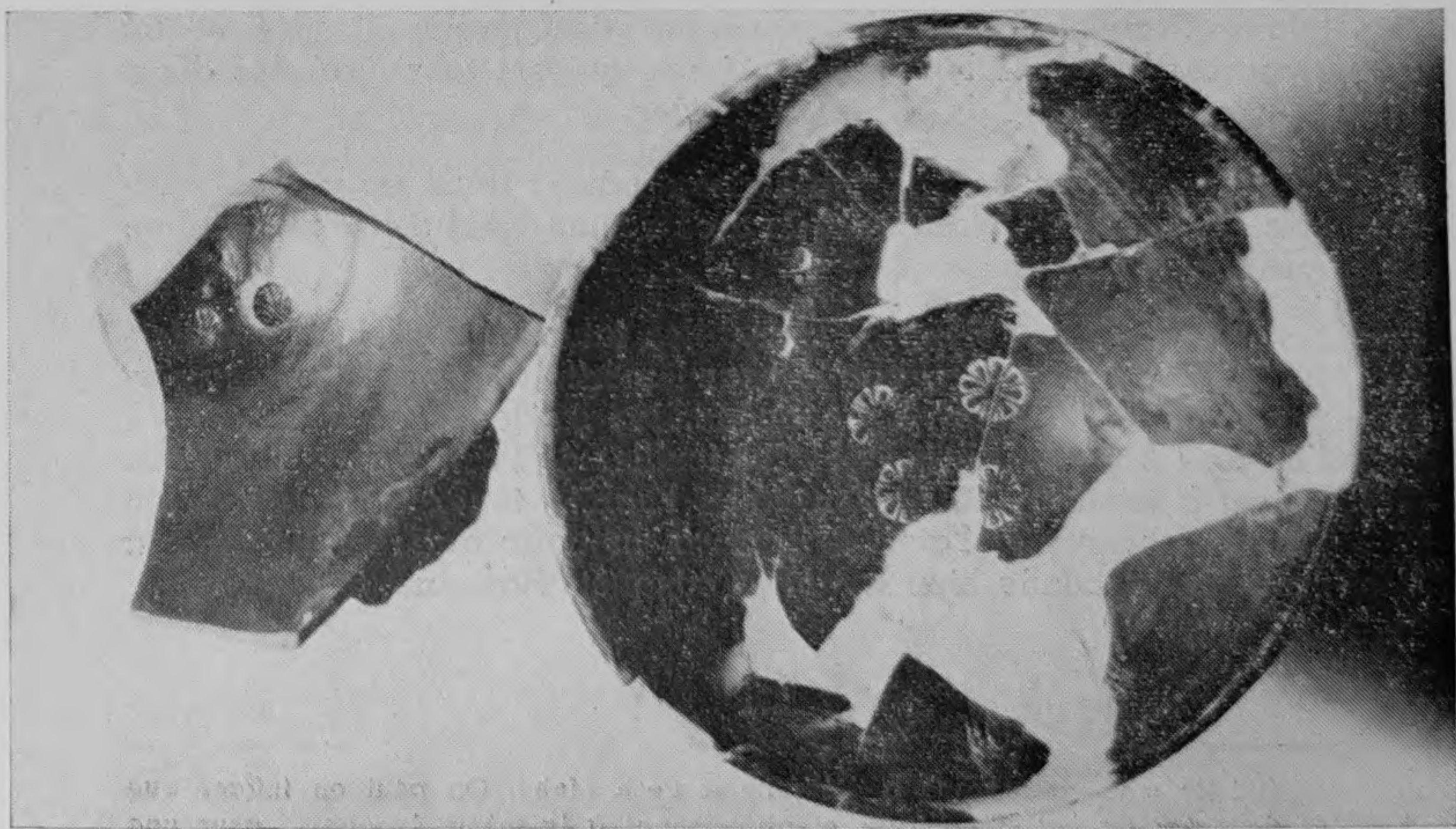


Fig. 5.- Coupes Campaniennes.

des coupes historiées sur la face intérieure, et décorés de palmettes à l'extérieur, les autres à un vase de forme indéterminée orné de personnages et vernis en noir à l'intérieur. 4 tessons représentent de jeunes éphèbes nus (restes de jambes, bras, torses), 1 autre montre 2 personnages dont l'un drapé tient un objet arrondi à bout de bras (tambourin?). Sur un rebord appartenant au vase on reconnaît une tête d'éphèbe finement dessinée. C'est là une exception car dans l'ensemble le dessin de ces figures est relâché, les mains en particulier sont à peine ébauchées. Cette constatation nous permet de fixer au IV^e siècle l'âge de cette céramique. (fig. 4)

Au reste aucun des objets que nous avons recensés à ce jour, ne remonte au-delà. Mais est-ce à dire que la couche de comblement ne livrera pas des tessons caractéristiques des niveaux inférieurs dans les oppida : attique à figures noires, Ionien et Phocéen. Il serait imprudent de l'affirmer.

En revanche on peut dès à présent considérer le III^e siècle comme le « terminus ad quem » de ce gisement ; pas un seul des nombreux tessons ramassés en surface ou dans les fouilles n'est en effet postérieur à cette date (19). Il semblerait donc qu'après la destruction ultime de l'oppidum, l'habitat se soit entièrement déplacé vers l'Illette.

Dans ce dernier site il ne fait aucun doute qu'une importante station reste à découvrir, celle qui correspond au dépotoir de la vigne Pratviel, au trésor monétaire des jardins Dauzat et au débarcadère de l'île Pujol, gisements qui ont tous livré des documents échelonnés du III^e au I^{er} siècle.

Signalons à ce sujet un sérieux indice : dans les vignes voisines du dépotoir, 1 fragment de gros dolium vient d'être remonté en surface par la charrue.

Quelles que soient les trouvailles futures, les recherches effectuées jusqu'à ce jour, ont le grand mérite de compléter les prospections de Rouzaud à Cauquène, les sondages de Max Guy à l'île de l'Aute et à l'île Pujol, les fouilles de Pech Maho. Elles nous aident à mieux saisir la densité de l'habitat tout autour de l'ancien Lacus Rubresus et l'activité intense du trafic qui régnait dans la rade de Narbonne bien avant la conquête Romaine.

(19) La même remarque a été faite à Pech Maho. On peut en inférer que les deux oppida ont été détruits et abandonnés à la même époque pour une cause identique. Rappelons que M. CAMPARDOU attribue la destruction de Pech Maho à Annibal

Le golfe de Saint-Paul semble avoir particulièrement attiré une population pour laquelle les produits de l'étang, poissons, coquillages et le sel constituaient une ressource essentielle (20). Les nombreuses écaillés de moules ou d'huîtres, les hameçons et les plombs de pêche rencontrés dans le dépotoir en sont un témoignage évident.

D'autres trouvailles attestent que cette population n'a pas vécu en complète autarcie. Elle a reçu par route, et cela dès le néolithique, certains produits étrangers : les haches en jadeite par exemple qui, comme les matières premières utilisées par le fondeur de l'Ilette, ont probablement suivi depuis la Bretagne la route de l'étain. C'est par la voie maritime au contraire que lui sont parvenus à partir du IV^e siècle une grande partie des apports gréco massaliotes, ibériques, campaniens et enfin italiques, que nous avons reconnus au cours des fouilles. Il est probable au reste que comme les habitants des autres oppida Elysiques de la côte, les indigènes du Moulin avaient déjà affaire au VI^e s. aux trafiquants massaliotes et peut-être Puniques. Les fouilles à venir de cet oppidum devraient en apporter la confirmation, le scarabée de l'Ilette n'ayant pas à cet égard de valeur probatoire. Si les navigateurs ont souvent accosté au débarcadère de l'Ile Pujol, il est vraisemblable qu'il existait d'autres lieux de mouillage moins éloignés de l'oppidum. Il faut ~~en~~ rappeler ici la découverte lors du forage d'un puits dans la partie colmatée de l'étang de Saint-Paul proche du Moulin, de pieux et de madriers à une grande profondeur qui marquent, semble-t-il, l'emplacement d'une station portuaire (21).

Comme on le voit les vestiges pré-romains ou gallo-romains ne manquent pas à Peyriac. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la région de Narbonne et la civilisation des oppida en général, que leur étude soit activement poursuivie.

Peyriac, le 30 novembre 1960.

(20) A ces ressources, il faut ajouter pour les populations de la préhistoire, la présence de très abondants silex.

(21) Voir carte archéologique de l'Aude, p. 142.